

Saniparquet

Détergent concentré assainissant pour parquets

Détergent concentré assainissant pour le nettoyage des parquets vernis ou huilés. Formulé à base de chlorure de benzalkonium (substance active classée biocide par l'ECHA - Agence européenne des produits chimiques), il agit rapidement et efficacement contre les germes et les bactéries tout en éliminant saletés et graisses. Sa formulation est spécialement conçue pour un nettoyage fréquent et non agressif des sols en bois. Saniparquet peut être utilisé pour le nettoyage quotidien même des surfaces les plus délicates, sèche rapidement, ne laisse pas de traces, ne nécessite pas de rinçage et laisse un parfum délicat. Il est efficace contre les germes, bactéries (Gram+ et Gram-), champignons, algues et spores. Convient aux espaces pour animaux domestiques.

Saniparquet est conforme au protocole de nettoyage à visée de décontamination, selon les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et du document officiel du Ministère italien de la Santé n° 5443 du 22/02/2020, lorsqu'il est utilisé en combinaison avec la solution décontaminante Reset 4.2 à base d'hypochlorite de sodium.

Données techniques 20 °C – 60 % h.r.

Aspect	Liquide bleu
Densité	1,00 kg/litre
pH	5
Dosage recommandé	120 ml dans 5 litres d'eau (3 bouchons)
Stockage	24 mois dans l'emballage d'origine fermé – Sensible au gel
Conditionnement	Bouteilles de 1 litre, bidons plastiques de 5 litres

Mode d'emploi

Avant de laver le sol, éliminer la poussière et les impuretés avec un balai ou un aspirateur. Agiter avant emploi. Verser 3 bouchons de détergent dans 5 litres d'eau. Laver le sol avec une serpillière ou un chiffon bien essoré. Ne pas rincer. Sur les surfaces les plus délicates, il est conseillé de faire un essai préalable. Ne pas utiliser sur le parquet ciré.

Ingrédients

La liste des ingrédients est conforme au règlement CE 648/2004 relatif aux détergents – Moins de 5 % : agents de surface non ioniques, agents de surface cationiques (chlorure de benzalkonium), EDTA, parfum.
Biodégradable conformément à la législation.

Déchets

Éliminer le produit non utilisé et les emballages vides conformément aux dispositions de la réglementation locale en vigueur.



ENTRETIEN
ET SOIN



Les recommandations contenues dans cette fiche technique sont fournies à titre informatif et ne sauraient engager notre responsabilité, les méthodes et conditions d'utilisation du produit échappant à notre contrôle. Nous recommandons de vérifier l'adéquation réelle à l'usage prévu.

Rév 05 – 25/06/2024.
Cette fiche annule et remplace la précédente.